

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Mesures exceptionnelles en raison des conditions météorologiques : Dispense des cours pour les élèves le 17 janvier 2024

**Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2024. La Ville d'Esch informe ses citoyens des mesures exceptionnelles prises en raison des conditions météorologiques.**

Sur la base des décisions de la cellule de crise du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, les élèves des écoles fondamentales et secondaires publiques, ainsi que des Centres de compétences, seront dispensés des cours le mercredi 17 janvier 2024.

Il est important de noter que les écoles resteront ouvertes et assureront une permanence pour accueillir les élèves qui se rendent sur place. Chaque école mettra en place un service d'accueil pendant les heures de classe. Les Maisons Relais de la Ville d'Esch restent ouvertes et maintiennent un service d'urgence pour les enfants qui se rendent sur place.

Il est à noter que, compte tenu des circonstances, le transport scolaire sera annulé pour la journée, et le service Pedibus ne sera pas opérationnel.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le Service de l'Enseignement au 2754-2795. Les parents d'élèves sont priés de contacter le responsable de leur Maison Relais en cas de questions.

**Contact presse :**  
Service Relations publiques  
[Relationspubliques@villeesch.lu](mailto:Relationspubliques@villeesch.lu)